

Le gouvernement continue à réduire les dépenses

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3894 - Ven. 10 - Sam. 11 juin 2016 - Prix : 10 DA

Le secteur des ressources hydriques face à la crise

Les projets pour l'eau gelés par manque de financement

Page 3

L'enquête sur les fuites des sujets du Bac progresse

Quatre employés de l'Onec sous mandat de dépôt

Page 2

En dépit des efforts considérables des employés de Codem



Tizi Ouzou peine à se débarrasser de ses déchets

Page 24

Ajoutés aux 4 000 morts/an

Les accidents de la route coûtent à l'Etat 100 milliards de dinars

Page 4

Criminalité 90% des victimes de chantages via internet sont des femmes

Page 4

La ministre de la Solidarité nationale : «On n'a pas réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas»



Ph/D. R.

Le nombre de nécessiteux dépasse les chiffres annoncés par le gouvernement. Une évidence avouée par la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, qui considère que le nombre de personnes vivant dans la précarité est beaucoup plus élevé que ce qui est annoncé officiellement et avoue que son département ne dispose pas «des vrais chiffres», parce que, dit-elle, «on n'a pas encore réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas».

Page 2

A l'initiative de l'Anep

Hommage à Ameyar

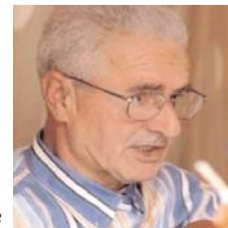
Page 24



Maître de la musique populaire

Un récital en hommage à Amar Ezzahi

Page 13



La ministre de la Solidarité nationale :

«On n'a pas réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas»

■ Le nombre de nécessiteux dépasse les chiffres annoncés par le gouvernement. Une évidence avouée par la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, qui considère que le nombre de personnes vivant dans la précarité est beaucoup plus élevé que ce qui est annoncé officiellement et avoue que son département ne dispose pas «des vrais chiffres», parce que, dit-elle, «on n'a pas encore réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas».

Par Louiza Ait Ramdane

En l'absence d'étude nationale sur le sujet, il est difficile de connaître avec exactitude le nombre de pauvres en Algérie. Ce nombre sera sans nul doute très important. En tout cas, il est beaucoup plus important que les 2 millions de personnes «démunies» recensées auparavant par le département de l'Intérieur. Le constat n'est pas établi par une quelconque ONG, il est cependant communiqué par l'un des ministres censés avoir les chiffres de la misère sociale en Algérie, celui de la Solidarité nationale, de la Famille, qui

reconnaît que son département ne dispose pas «des vrais chiffres», parce que, dit-elle, «on n'a pas encore réussi à définir qui est pauvre et qui ne l'est pas».

Intervenant hier, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, la ministre de la Solidarité a relevé l'absence de chiffres précis sur le nombre de «démunis» en Algérie. Selon elle, ils sont bien nombreux, beaucoup plus important que le chiffre évalué par le département de l'Intérieur. La ministre en veut pour preuve les chiffres révélés par les associations de la société civile, qui font dans l'assistance aux personnes nécessiteuses, qui évoquent près de 10 millions de personnes. Autrement dit, presque 25% de la population vit dans la précarité. Toutefois, elle déclare que le fichier de son département fait ressortir 854 814 personnes bénéficiant de l'AFS (allocation forfaitaire de solidarité) pour un budget équivalent à 42,5 milliards de dinars. «Au niveau de notre ministère, nous recensons plus de 800 000 familles démunies qui touchent des subventions», explique-t-elle. Une réalité longtemps dissi-



mulée par les pouvoirs publics. Le couffin du ramadhan a, semble-t-il, contraint cette dernière à reconnaître en public cette réalité. En tout cas, en ce mois sacré les images des personnes qui font la queue devant les restaurants de la Rahma parlent d'elles-mêmes. Il est vrai que les autorités déploient, chaque année, d'importantes sommes

en vue de venir au secours des démunis, mais force est de constater que le nombre des personnes défavorisées s'agrandit. Car, il faut bien admettre que la cherté de la vie rattrape vite le niveau très bas des salaires.

Autre révélation de la ministre de la Solidarité. Elle admet que l'aide sociale entreprise, comme à la veille de chaque ramadhan

pour assister les moins nantis parmi les Algériens, ne couvre qu'une infime partie des besoins d'aide, environ 7%, le restant est assuré par les collectivités locales et autres bienfaiteurs.

En faisant savoir que notre pays ne dispose «d'aucun système de ciblage» pour définir le profil de la personne pauvre en Algérie, la ministre de la Solidarité estime que le système de la solidarité nationale est inefficace et doit être revu et corrigé. Elle affirme qu'il est nécessaire de s'éloigner de l'«assistanat» en faveur d'un véritable développement social. «On va dans le sens de revoir le système de solidarité nationale en s'éloignant de l'assistanat, en travaillant davantage pour un développement social», a-t-elle déclaré. Mounia Meslem fera savoir aussi sur les ondes de la radio Chaîne III que le gouvernement a mis en place une commission gouvernementale menée par le ministère des Finances pour identifier tous les démunis en Algérie. Il faudra donc attendre les conclusions des experts de cette commission pour aboutir à une véritable définition de la «pauvreté» en Algérie. L. A. R.

Large campagne à Oran La sûreté de wilaya sensibilise sur la prévention routière

LA SÛRETÉ de wilaya d'Oran, de concert avec El Awqaf, a organisé au niveau de la mosquée Ibn Badis, après la prière des Tarawih (surrogatoires), une large campagne de sensibilisation sur la prévention routière. Cette campagne de sensibilisation à laquelle prennent part depuis jeudi soir les Scouts musulmans algériens (SMA) «vise à inculquer aux citoyens la culture de la route», a expliqué le chargé de la communication et des affaires générales de la sûreté de la wilaya d'Oran, ajoutant que des actions de sensibilisation des conducteurs sur les dangers de la route seront menées à partir de vendredi au niveau du pont El Bahia, à l'entrée de la ville d'Oran. Outre le dispositif de contrôle prévu par les services de police pour atténuer les accidents de la route, il est prévu, à l'occasion du mois de ramadhan, la distribution de repas chauds aux conducteurs à l'entrée de la ville d'Oran, avant l'appel à la prière du Maghreb, a-t-on ajouté de même source. Pour renforcer cette opération de sensibilisation sur la prévention routière, les Scouts musulmans algériens se sont joints aux efforts de la sûreté de la wilaya d'Oran pour distribuer aux conducteurs des dépliants sur les dangers de la route au niveau de quatre points de la ville d'Oran dont notamment au niveau des jardins citadin Sidi M'hamed et public, ainsi que dans d'autres endroits où le trafic automobile est intense. M. O.

L'enquête sur les fuites des sujets du Bac progresse

Quatre employés de l'Onec sous mandat de dépôt

Alors que la date pour la session de rattrapage est fixée du 19 au 23 juin, l'enquête sur les fuites organisées des sujets du Bac progresse. Les arrestations se multiplient au fur et à mesure qu'avancent les investigations de la gendarmerie. Jeudi, c'est le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed qui a annoncé, dans un point de presse, l'arrestation de quatre employés de l'Onec de Kouba, pour abus de fonction, violation de secrets avec la complicité du personnel de l'imprimerie dans le cadre de l'enquête sur les fuites des sujets du baccalauréat. Ces quatre personnes du centre d'impression de l'Office national des examens et concours (Onec) de Kouba sont soupçonnées d'être impliquées dans les fuites des sujets du baccalauréat 2016, a indiqué Khaled El-Bey, ajoutant que «les quatre mis en cause ont été arrêtés et présentés aujourd'hui (jeudi) devant le parquet du tribunal de Sidi M'hamed qui a demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre eux pour abus de fonction, violation de secrets et complicité». Il s'exprimait devant la presse en présence du responsable de la Section de recherches de la Gendarmerie nationale, le commandant Zaghdoudi Mourad. L'enquête judiciaire se poursuivra pour faire toute la lumière sur cette affaire, a souligné le même responsable. Il a rappelé que «suite à la fuite des sujets de certaines épreuves du baccalauréat 2016 sur les réseaux sociaux, les investigations préliminaires pour en identifier les auteurs ont été confiées à la Section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Alger en coordination avec le Centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et la cyber-



criminalité, les spécialistes en cybercriminalité de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs, les experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui et l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux TIC». «Les investigations qui ont eu lieu au centre d'impression de l'Onec à Kouba ont montré que certains membres de la commission de lecture et de correction ont commis des infractions par rapport aux dispositions prévues pour sécuriser les sujets, dont l'interdiction d'avoir un appareil électronique durant leur présence dans le centre», a fait savoir le pro-

curateur de la République. «Les expertises techniques menées sur les équipements saisis dont un ordinateur portable, un appareil photo, deux disques durs externes dont un d'une capacité de 500 Go, ont montré que les mis en cause ont enfreint le règlement interne», a-t-il indiqué. «Des séquences vidéo enregistrées par les caméras de surveillance à l'intérieur de l'atelier d'impression et à l'extérieur du centre ont montré des mouvements suspects, ce qui a été confirmé par des témoins dans le cadre des investigations et expertises», a-t-il ajouté.

Meriem Benchaouia

Examen de fin de cycle primaire Le taux de réussite est de 79,99%

LE TAUX de réussite à l'examen de fin de cycle primaire est de 79,99%, a-t-on appris hier auprès du ministère de l'Education nationale. «Le taux national de réussite à l'examen de fin de cycle primaire est de 79,99%», a précisé l'inspecteur général du ministère, Messeguem Nedjadi, dans une déclaration à l'APS, ajoutant que sur «705 598 élèves inscrits, 702 525 candidats ont passé l'examen». Le taux d'absences à l'examen est «très faible», soit 0,44%, selon la même source. O. N.

Gestion des retombées de la chute des prix du pétrole

Le gouvernement continue à réduire les dépenses

■ En attendant la concrétisation du nouveau modèle économique, les retombées de la chute des prix du pétrole sur la santé financière du pays deviennent plus sévères. Avec des réserves de changes estimées à 136 milliards de dollars, le gouvernement préfère se débarrasser de quelques dépenses.

Par Nacera Chennafi

Depuis janvier 2015, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour essayer de faire face à la chute des prix du pétrole et le recul des ressources financières à travers, notamment, la baisse des importations, le gel des projets non entamés, jugés par certains responsables non prioritaires, le lancement d'un emprunt obligataire national depuis le 17 avril dernier, la décision de supprimer la retraite anticipée malgré les risques d'une colère sociale et l'examen du nouveau modèle économique avec les partenaires sociaux lors de la récente tripartite. Un modèle qui ambitionne d'arriver à 9% de croissance, selon le Premier ministre. Cependant, rien n'est encore clair sur ce nouveau modèle qui doit passer par le gouvernement puis le Conseil des ministres avant sa mise en œuvre. Mais sachant qu'une telle action ne peut porter ses fruits dans le court terme, le gouvernement continue de prendre des mesures de gestion des dépenses. A ce propos, la décision du gel des projets se propage vers d'autres secteurs, à savoir celui de l'eau, malgré sa



sensibilité. L'annonce a été faite par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, qui a affirmé, jeudi, devant les membres de la chambre haute du Parlement que de nombreux projets du secteur dont les travaux n'ont pas encore été lancés ont été provisoirement gelés en raison de la baisse des recettes induite par la chute des cours du pétrole. Ainsi, le gouvernement a

commencer par le gel des projets non lancés, mais avec l'instabilité des prix du pétrole des craintes s'installent sur le recul de projets déjà lancés ou ceux à caractère social comme le logement, malgré de précédentes assurances de l'Exécutif sur cette question.

Pour sa part, le ministre de la Solidarité nationale, M^{me} Amer Mounia Meslem, a plaidé, jeudi à Alger, pour la «refonte» du systé-

me de solidarité nationale, appelant à s'éloigner de l'«assistanat» en faveur d'un véritable développement social. «On ne peut pas dire que les aides vont à ceux qui en ont vraiment besoin», a déclaré M^{me} Meslem sur les ondes de la Radio nationale. Mais du côté de l'Intérieur, l'austérité n'est pas encore adoptée, puisque le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a indiqué, jeudi à Alger,

que le gouvernement n'envisageait pas de renoncer à la finalisation du projet du nouveau découpage administratif, précisant que la deuxième phase du projet qui concerne les wilayas des Hauts-Plateaux sera concrétisée en cours d'année. Il faut savoir que cette réalisation demande d'importantes dépenses. Dans la gestion de cette crise qui semble encore durer dans le temps, le gouvernement veut à tout prix éviter de tomber dans l'obligation de recourir à l'endettement extérieur, vu les risques déjà vécus dans les années 80. Il est à rappeler que le déficit du Trésor a atteint près de 1 404 milliards de dinars à fin février 2016, contre près de 413 milliards de dinars à fin février 2015. Les dépenses budgétaires ont atteint les 2 040 milliards de dinars sur les deux premiers mois 2016, contre 1 222,6 milliards de dinars sur la même période 2015, soit une hausse de 66,85%. Les dépenses de fonctionnement ont crû à 1 256,5 milliards de dinars contre 937,64 milliards de dinars (+34%) alors que les recettes générées par les exportations des hydrocarbures ont connu une baisse de 60%.

N. C.

Le secteur des ressources hydriques face à la crise

Les projets pour l'eau gelés par manque de financement

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri, a affirmé, jeudi, que de plusieurs projets du secteur, notamment ceux dont les travaux n'ont pas encore été lancés, ont été provisoirement gelés en raison de la baisse des recettes induite par la chute des cours du pétrole. A cet effet, en réponse aux questions orales des membres du Conseil de la nation sur certains projets locaux, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, M. Nouri a indiqué qu'«au regard des exigences budgétaires dictées par la baisse des recettes en raison de la chute des prix du pétrole, de nombreux projets dont les travaux n'ont pas encore été lancés ont été provisoirement gelés». Parmi ces projets qui peinent donc à voir le jour suite à une conjoncture économique très difficile, le ministre a cité, entre autres, le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa. Selon lui, ce dernier est inscrit au programme quinquennal 2010-2015 et tous les appels d'offres nationaux et internationaux, lancés par son département pour le réaliser, ont été infructueux. Néanmoins, le représentant du gouvernement a souligné sur ce point que la ville de Berrouaghia avait, toutefois, bénéficié de programmes d'une valeur de 300 millions de dinars pour l'aménagement des oueds, la lutte contre les maladies transmissibles par l'eau et la protection de la ville des inondations. Comme il a rappelé, dans ce contexte, que la wilaya de Médéa disposait d'un réseau d'assainissement de 1 370 km avec un taux de raccordement de 94%, ainsi que d'une station d'épuration des eaux usées. Par ailleurs, concernant le projet de réalisation du barrage Zakakat dans la commune d'Abadla à Béchar, et sur la base d'une question qui lui a été posée, M. Nouri a répondu en insistant sur la faisabilité économique du projet notamment dans la conjoncture que traverse le pays actuellement. «Nous devons tenir

compte de la faisabilité économique à réaliser ce projet, si nous voulons répondre aux préoccupations des citoyens et assurer leur approvisionnement en cette matière vitale», a-t-il souligné. Il a affirmé, dans ce sens, que le barrage doit d'abord faire l'objet d'une étude technique minutieuse avant toute décision concernant le lancement ou non des travaux de réalisation. D'après le ministre d'ailleurs, les études préliminaires ont démontré que les capacités de stockage du site actuel du barrage sont limitées, en sus de la salinité de l'eau du site qui exige des études appro-

fondies pour déterminer la faisabilité du projet. Par ailleurs, le périmètre agricole d'Abadla qui couvre trois communes sur une superficie de 5 403 hectares pose plusieurs problèmes dont le manque de ressources hydriques et la vétusté des canaux d'irrigation. Pour remédier à cette situation, une enveloppe de 370 millions de dinars a été débloquée pour la réhabilitation de ce système d'irrigation afin de préserver 1 200 hectares de palmeraies et développer la production agricole. En outre, pour plus de résolutions dans le secteur, M. Nouri a indiqué que son sec-

teur envisage des solutions alternatives au barrage de Djorf Ettorba. En somme, au vu de la rente moins fructueuse qu'auparavant des hydrocarbures, d'importants secteurs du pays, comme les ressources en eau, commencent à connaître leur lot de difficultés et ce, par le gel de nombreux projets à l'instar de ceux de la wilaya de Médéa. C'est dire l'urgence à faire émerger une économie nationale entièrement indépendante des hydrocarbures, sans quoi le pays connaîtra davantage de difficultés à l'avenir.

Yacine Djadel

Une rencontre a réuni les entreprises de l'hydraulique à Béjaïa

Le wali menace les entreprises défilantes de sanctions

Le retard dans la réalisation de multiples projets dans le secteur de l'hydraulique a incité le wali à convoquer une réunion jeudi dernier. La rencontre, à laquelle ont pris part les responsables des entreprises intervenant dans le secteur de l'hydraulique, en présence du nouveau directeur de l'hydraulique ainsi que des chefs de service et des subdivisionnaires, a permis au chef de l'exécutif de connaître les raisons exactes des blocages et d'y remédier, sachant que toutes les contraintes soulevées lors des précédentes réunions ont été levées, rappelle-t-on. Alimentation en eau potable, réseaux d'assainissement, forages, aménagement des oueds, autant de projets en souffrance. Des projets sectoriels en cours de réalisation et pour lesquels l'Etat a injecté 29 milliards de dinars ainsi que 12 milliards de dinars débloqués dans le cadre du programme communal de développement. «Tous ces projets accusent, malheureusement, un énorme retard, raison pour laquelle le wali a cherché à connaître les véritables raisons de cette situation», souligne la cellule de communication de la wilaya. La rencontre a permis de passer au peigne fin toutes les opérations inscrites au profit de la wilaya. «Le wali a écouté les explications

liés aux blocages et exprimé sa détermination à booster ce secteur en levant toutes les contraintes, rappelant que toutes les difficultés soulevées lors de la première rencontre ont été réglées, notamment le paiement des entreprises et des oppositions des citoyens», indique-t-on. Un délai d'un an, soit jusqu'à juin 2017, a été fixé pour l'achèvement de tous les projets en cours de réalisation. «Aucun retard n'est désormais permis», a averti le chef de l'exécutif qui a regretté que des projets inscrits depuis 2007 ne sont pas encore lancés. La lenteur de la cadence des travaux au niveau des chantiers à travers les communes ont irrité le chef de l'exécutif qui n'a pas manqué d'avertir les responsables des entreprises défilantes que des sanctions seront prises à leur encontre. Et pour accélérer le rythme des travaux, il a exigé des entreprises de doubler leur effectif et leurs moyens matériels de sorte à atteindre une cadence de travail en 3x8 afin de rattraper le retard qui se répercute, négativement, sur la vie du citoyen, «d'autant plus que la wilaya recèle des potentialités hydriques souterraines très importantes», fait-il remarquer. Parmi les décisions prises, figurent aussi le contrôle des entreprises en charge des

projets du secteur de l'hydraulique et le traitement des appels d'offres à la wilaya. Aussi, la priorité sera donnée aux entreprises de la wilaya afin de faire bénéficier ses habitants en matière d'emploi, ainsi que les entreprises performantes capables de prendre sérieusement en charge ces projets de grande envergure. Cinq nouveaux projets seront lancés incessamment, a annoncé le wali lors de son intervention, excluant les entreprises défilantes des soumissions et insistant sur la réalisation des études pour chaque projet afin d'éviter des imprévus et des désagréments. Pour leur part, les responsables des entreprises se sont engagés à respecter les délais de réalisation qui ont été revus à la baisse, selon le vœu du premier responsable de la wilaya qui a rassuré ces derniers sur sa disponibilité à intervenir pour apporter des solutions aux difficultés rencontrées qui risquent de bloquer les projets. Des visites sur chantiers sont prévues dès la semaine prochaine afin de mettre le secteur en mouvement, d'autant, souligne-t-on, que «l'Etat n'a ménagé aucun effort pour doter la wilaya de Béjaïa d'une enveloppe conséquente pour le développement du secteur».

H.

Cherfa

Ajoutés aux 4 000 morts/an

Les accidents de la route coûtent à l'Etat 100 milliards de dinars

■ Bedoui a indiqué que «la moyenne des accidents de la route avoisine les 4 000 morts/an, coûtant à l'Etat 100 milliards de dinars», ce qui exige «l'introduction de nouvelles dispositions dans le code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points».

Par Ihsane Ch.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a déclaré, jeudi à Alger, que les accidents de la route coûtaient à l'Etat 100 milliards de dinars et que les nouvelles dispositions adoptées dans le cadre de la révision du code de la route visaient essentiellement à réduire l'intervention humaine dans le processus de constat des infractions. A une question d'un membre du Conseil de la nation sur les mesures prises pour réduire les accidents de la route, M. Bedoui a indiqué que «la moyenne des accidents de la route avoisine les 4 000 morts/an, coûtant à l'Etat 100 milliards de dinars», ce qui exige «l'introduction de nouvelles dispositions dans le code de la route, notamment l'augmentation des amendes forfaitaires aux infractions de la route à l'origine des accidents de la circulation et la mise en place du permis à points». «L'élément humain, notamment en ce qui concerne le non-respect des règles de conduite, est le dénominateur commun dans 95% des accidents de la route», a indiqué le ministre, soulignant que «l'excès de vitesse et les dépassements dangereux étaient à l'origine de 50% du nombre global des accidents de la circulation». Le projet de révision du code de la route récemment adopté en Conseil



Ph.D. R.

du gouvernement a permis d'augmenter la valeur des amendes aux infractions à l'origine des accidents, notamment ceux classés au 4e degré. L'amende est fixée entre 5 000 DA et 7 000 DA. Une nouvelle mesure a également été adoptée. Il s'agit du système de permis à points qui permettra, d'une part, de réduire l'intervention de l'élément humain dans le processus de constat des infractions et, d'autre part, de mettre un terme à toutes formes d'indulgence à l'égard des contrevenants. Le système informatique du permis à points confèrera davantage de rigueur aux dispositions du code de la route. Outre les mesures

dissuasives, l'amélioration de l'état du réseau routier, l'exigence d'une qualité spéciale d'équipements de sécurité pour les véhicules importés, la généralisation du contrôle technique obligatoire des véhicules, ainsi que la dotation des services de sécurité d'appareils sophistiqués, sont autant de «mesures rigoureuses visant à réduire les accidents de la route». Le ministre a, en outre, rappelé les mesures prises dans le cadre de la révision des conditions de travail et de contrôle des entreprises auto-écoles pour assurer «une amélioration qualitative» en termes de formation des candidats désireux d'obtenir le permis

de conduire, rappelant la récente adoption d'un texte réglementaire y afférent au niveau du Conseil du gouvernement. A cet effet, les expériences des entreprises en charge de la sécurité routière dans certains pays, à l'instar de l'Espagne et la France, ont été mises à profit pour accompagner les réformes initiées par l'Algérie dans ce domaine, et ce, à travers un projet de jumelage et d'une convention de coopération d'une durée de cinq ans. A une question sur la réduction de la pose «anarchique» des ralentisseurs, M. Bedoui a indiqué que le ministre de l'Intérieur avait émis en février dernier, en collabora-

tion avec le ministère des Travaux publics, une directive visant à rappeler aux citoyens le règlement en vigueur et à prendre les mesures visant à «réadapter les ralentisseurs non conformes aux critères techniques et à supprimer progressivement ceux réalisés sans autorisation». La directive vise également à mettre en place des plaques de signalisation horizontales et verticales pour indiquer la présence de ces ralentisseurs, avec l'association des services techniques des travaux publics à la réalisation de ces dos d'âne, outre l'interdiction de leur pose au niveau des routes à grande circulation. I. Ch./APS

Criminalité

90% des victimes de chantages via internet sont des femmes

Plus de 90% des victimes de chantage sur internet sont de sexe féminin, selon le responsable du service de la police judiciaire de la wilaya de Chlef. Animant jeudi un point de presse consacré au bilan d'activités de son service pour les quatre premiers mois de 2016, le commissaire de police Laâdjri Ahmed a relevé une hausse dans les crimes cybernétiques, dont les victimes sont de sexe féminin, à travers notamment le chantage par photos. «Un total de 78 affaires de ce type impliquant 128 personnes ont été

enregistrées à la période indiquée», a-t-il détaillé. La même période a vu l'enregistrement de 56 affaires de trafic de drogue ayant abouti à la saisie de cinq quintaux de kif traité et impliquant 243 individus, soit en hausse comparativement à l'année 2015, théâtre de la saisie de 122 kg de drogue. Ces saisies ont impliqué l'arrestation de 123 individus, dont un étranger, parmi lesquels 119 ont été placés en détention, au moment où neuf ont bénéficié de la liberté provisoire et 30 sont toujours en fuite. Le même responsable a

signalé l'enregistrement, à la période indiquée, de 2 374 affaires de criminalité diverse, impliquant 2 362 individus. Il a, en outre, fait cas de la réalisation, dans le cadre de la lutte contre la criminalité en milieu urbain, de 449 descentes de police dans 921 quartiers populaires et autres zones réputées pour être des repaires du crime, ayant abouti à la poursuite en justice de 558 individus et la mise en détention de 232 parmi eux. Pour sa part, le chef du service de l'ordre public, le commissaire Kadri Ahmed, a fait part de la

prise par ses services d'un nombre de mesures et dispositions en perspective du mois sacré et de la saison estivale, dans l'objectif de garantir la sécurité des personnes et des biens, grâce à l'intensification des patrouilles de contrôle à travers les marchés, les routes et les plages, voire même les mosquées de la wilaya. Un total de 1 169 retraits de permis de conduire ont été effectués durant les quatre premiers mois de 2016, contre 859 à la même période de l'année dernière, est-il signalé. Younès F.

Tizi-Ouzou/ Crimes et délits en mai dernier

Plus de 30 femmes et 10 mineurs mis en cause

Quelque 36 femmes et 12 mineurs ont été mis en cause dans différents délits et crimes enregistrés durant le mois de mai écoulé à Tizi-Ouzou, selon un bilan diffusé jeudi par la sûreté de wilaya. Sur les 36 femmes, près de la moitié, à savoir 16, sont mises en cause dans des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes (coups et blessures volontaires, menaces et injures). Dix autres cas concernent les atteintes aux biens (vol simple, dégradation), trois sont impliquées dans des affaires d'atteinte aux bonnes

mœurs, une de crime et délit contre la chose publique et un autre cas dans des infractions économiques et financières. S'agissant des mineurs, le bilan de la sûreté de wilaya fait état de six cas d'implication dans des affaires de criminalité urbaine, quatre dans des crimes et délits contre les biens, un cas relevant des crimes et délits contre les personnes et un autre d'atteinte aux biens. Cinq femmes sont contrôlées dans le cadre des opérations coup-de-poing de lutte contre la criminalité urbaine précise-t-on de même source.

Les services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont traité, durant le mois de mai dernier, 114 affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, mettant en cause un total de 148 individus, 35 affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, mettant en cause 49 individus, 31 affaires de crimes et délits contre la chose publique impliquant 37 personnes, sept affaires d'atteinte aux bonnes mœurs ont été traitées et mettant en cause 14 personnes. En outre, il a été traité, durant la même période, 10 affaires liées aux infrac-

tions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes impliquant 12 individus et six affaires relatives aux infractions économiques et financières impliquant 10 individus. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services concernés de la sûreté de wilaya ont effectué 364 opérations coup-de-poing, ayant ciblé 314 points (quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gare routière et chantiers de construction). Au moins 3 976 personnes ont été contrôlées, ajoute-t-on de même source. Yanis H.

Relizane/Sidi El Khettab

Bouchouareb pose la première pierre du méga-complexe de textile

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, a procédé jeudi au parc industriel de Sidi el Khettab (Relizane) à la pose de la première pierre du méga-complexe de textile, initié dans le cadre d'un partenariat algéro-turc.

Par Samy O.

A cette occasion, le ministre a estimé que ce méga-complexe est un acquis dans le domaine de l'industrie textile pour la wilaya de Relizane et pour le pays tout entier. «Relizane est devenu un pôle industriel d'excellence», s'est-il félicité. M. Bouchouareb a également rappelé que ce complexe, une fois opérationnel, assurera une variété de produits textiles et



de tissage dont 60% de la production seront destinés aux marchés étrangers. Il a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans son volet économique et visant à réduire les importations, à diversifier l'économie nationale et à contribuer à la formation d'une main-d'œuvre locale au niveau du futur centre de formation, prévu dans ce complexe. Ce projet, présenté comme le premier du genre et le

plus grand au niveau africain, a été lancé au dernier trimestre de l'année dernière pour concrétiser un accord selon la règle 49/51 entre un groupe industriel de confection côté algérien et du groupe turc «Taipa» spécialisé en tissage, selon le directeur local de l'industrie. Le méga-complexe sera réalisé en deux phases par l'entreprise turque «Astay». La première, s'étalant de 2015 à 2018, porte sur la réalisation de huit unités de tissage et de confection, d'un centre d'affaires,

d'une école de formation aux métiers de tissage et de couture d'une capacité d'accueil de 400 stagiaires, et d'une cité résidentielle de 567 logements destinés au personnel. La deuxième phase, dont le lancement est prévu avant la fin de la première (2016-2020), concerne la réalisation de 10 autres usines de production, entre autres, d'accessoires de vêtements prêt-à-porter et de fibre synthétique. Ce complexe dont le délai de réalisation est fixé à 36 mois pour un investissement de l'ordre de 58 milliards DA, devra générer 25 000 postes d'emploi. Une superficie de 250 hectares est consacrée à ce projet. Une fois réalisé, le futur complexe devra satisfaire les besoins du marché national en matière de vêtements pour femmes, hommes et enfants avec une production révisionnelle de 60 millions de mètres de tissu et 30 millions de pantalons «Jeans» par an dont 40% destinés au marché national et le reste à l'exportation. Par ailleurs, le ministre de l'Industrie et des Mines a procédé, au niveau du même parc industriel, à la mise

en service d'une usine de production de câbles électriques. Avec un effectif de quelque 500 travailleurs, l'usine produira 12 000 tonnes de câbles par an. Au même parc industriel, il a mis en service deux lignes de moyenne tension destinées à alimenter le site en énergie électrique ainsi qu'une station mobile d'une capacité de production de 40 mégawatts ampères. Le projet, réalisé en quatre mois, a coûté 13 milliards DA. Le parc, s'étendant sur une surface de 500 hectares, est désormais alimenté en gaz naturel par le biais d'un réseau de 8 km de conduites pour le transport et 32 autres km de conduites pour la distribution de cette énergie. Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Relizane en inaugurant une usine de produits d'étanchéité et de bitumage dans la zone d'activités de Yellel. Le projet, initié par un investisseur privé, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat algéro-allemand. L'usine emploie 100 travailleurs et produira 100 tonnes de produits de bitumage par an.

S. O./APS

Travaux publics

Projets de 24 autoroutes reliant des wilayas à l'autoroute Est-Ouest

Le ministère des Travaux publics prévoit la réalisation de 24 autoroutes reliant certaines wilayas de l'intérieur du pays à l'autoroute Est-Ouest, a annoncé, jeudi, le ministre en charge du secteur, Abdelkader Ouali. Intervenant lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée à une question orale sur la possibilité de mise en liaison de la wilaya de M'sila avec l'autoroute Est-Ouest, M. Ouali a rappelé que la réalisation d'autoroutes, reliant certaines wilayas du pays à

l'autoroute Est-Ouest, entrainé dans le cadre de l'application des orientations du schéma directeur autoroutier 2005-2025. Pour le cas précis de M'sila, le ministre a indiqué que cette wilaya était concernée par ce projet et que sa liaison avec l'autoroute Est-Ouest serait établie à partir de la commune de Boussaâda sur 80 km. Il a précisé que l'étude relative à ce projet était en cours d'élaboration et sera achevée au 4^e trimestre de l'année 2016. Par ailleurs, il a fait savoir que la réalisation de

deux tunnels à M'sila était prévue, mais que ce projet avait été gelé en raison de la conjoncture financière défavorable traversée par le pays. Il s'est, cependant, engagé à la réalisation de ces tunnels dès que la situation financière le permettra. Ces tunnels devaient être réalisés dans la localité d'Ichbilila sur la route nationale n° 60, dans la commune de Boussaâda. M. Ouali a également répondu à une autre question orale sur l'inexistence de dédoublement au niveau des routes nationales

(RN) 48 et 3 dans la wilaya d'El Oued en dépit du nombre d'accidents qui y sont enregistrés. A ce propos, il a avancé que 19 km de dédoublement avaient déjà été réalisés sur la RN 48 qui s'étend sur 145 km et que le reste sera inscrit par le ministère des Travaux publics dans la loi de finances 2017 en raison de son importance. Quant à la RN 3 (127 km), il a expliqué que les travaux y seraient lancés dès une amélioration de la situation financière du pays.

Amel B.

Partenariat économique

L'UE signe un accord de libre-échange avec six pays d'Afrique australe

L'Union européenne (UE) a signé hier un accord de partenariat économique avec six pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), le premier du genre entre l'UE et une région d'Afrique en quête d'intégration économique, a annoncé la Commission européenne. L'accord de partenariat économique (APE) avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland – le «groupe APE SADC» – est «un accord de libre-échange axé sur le développement», a expliqué l'exécutif de l'UE dans un communiqué. Cet accord garantit au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, à la Namibie et au Swaziland un accès en franchise de droits et de contingents au marché européen, a indiqué la Commission, soulignant que l'Afrique du Sud bénéficiera, également, d'un meilleur accès au marché, allant au-delà de l'actuel accord bilatéral. Un chapitre détaillé sur la coopération au développement de cet accord identifie les domaines liés au commerce qui pourraient bénéficier d'un soutien financier de l'UE. Selon la Commission, d'autres accords régionaux pourraient bientôt être signés avec l'Afrique de l'Ouest et la Communauté de

l'Afrique de l'Est. «Le commerce est un outil destiné à favoriser la croissance économique et le développement durable. Il joue également un rôle important dans l'intégration des régions et le renforcement des liens entre pays. L'accord de partenariat économique que nous signons aujourd'hui montre notre volonté de fonder nos relations commerciales avec nos partenaires de la région d'Afrique australe sur des règles stables et décidées d'un commun accord», a déclaré la commissaire européenne chargée du commerce,

Cecilia Malmström, citée dans le communiqué. Le commissaire chargé de la coopération internationale et du développement, Neven Mimica, a estimé, quant à lui, que l'exploitation pleine et entière du potentiel économique du secteur privé et le renforcement des échanges sont «essentiels» pour le nouveau programme mondial en faveur du développement durable. «L'accord signé aujourd'hui peut nous aider à tirer parti de ce potentiel», a-t-il ajouté. L'UE se présente

comme le plus grand partenaire commercial du groupe APE SADC. Selon des données publiées par la Commission européenne, l'UE a importé, en 2015, des marchandises d'une valeur de près de 32 milliards d'euros depuis cette région, principalement des minerais et des métaux. Elle a exporté des marchandises d'une valeur presque équivalente, parmi lesquelles figuraient principalement des produits de l'ingénierie ainsi que des produits automobiles et chimiques. S.H./Agences

Prix

Le pétrole recule sous l'effet de prises de bénéfices

Les cours du pétrole poursuivaient leur repli hier en cours d'échanges européens, sous l'effet de prises de bénéfices après le rebond des prix du baril d'or noir pendant ces dernières semaines. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 51,33 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 62 cents par rapport à la clôture de jeudi. Le prix du baril de Brent était monté ce jour-là jusqu'à 52,86 dollars, au plus haut en huit mois. Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet lâchait 72 cents à 49,84 dollars. Le WTI était monté jeudi à 51,67 dollars, un sommet depuis mi-juillet 2015. Le rebond des prix du brut observé lors de ces dernières semaines s'est arrêté jeudi. Ce repli est lié, d'après les analystes Commerzbank, à un «moral globalement plus mauvais (des investisseurs) sur l'ensemble des marchés financiers qu'aux fondamentaux du marché du pétrole, car la situation reste source de problèmes au Nigeria et au Canada, ce qui

provoque des réductions de l'offre». Des groupes rebelles agissant dans le delta du Niger, une région pétrolière du Nigeria, multiplient depuis février des attaques contre des installations pétrolières. Les investisseurs seront attentifs vendredi à la publication hebdomadaire du décompte des puits de forage en activité aux Etats-Unis par le groupe privé Baker Hughes. «Il sera intéressant de voir si les producteurs de pétrole de schiste ont accru leur activité suite à la hausse des cours», notaient les experts de Commerzbank.

R.E.

Oran/ Secteur agricole à Boutlélis

Grandes opportunités de développement et d'emploi

■ Une étude réalisée par l'annexe de l'Agence nationale de l'emploi à Boutlélis (ouest d'Oran), en collaboration avec les services agricoles de la wilaya, a mis en exergue de grandes potentialités agricoles et d'emploi à exploiter réparties dans les trois communes de cette daïra, a-t-on appris jeudi de l'agence régionale d'emploi Ouest.

Par Ilham N.

La superficie globale des trois communes de cette daïra (Boutlélis, Misserghine et Ain El Kerma) est de 65 210 ha dont 23 958 ha représentant la surface agricole, a précisé la chargée de communication de la direction régionale, conseillère principale, Faïza Benbakhti. De cette surface agricole, 12 494 ha représentent une surface agricole utile et 7 779 ha comme surface irriguée. Ces superficies ne concernent que l'agriculture sans compter le domaine forestier aussi important en étendues (plus de 16 260 ha), selon des statistiques de la DSA citées dans cette étude. Aussi, ce secteur est réparti entre exploitations agricoles individuelles (EAI) et collectives (EAC), et les exploitations privées et concessions sur une superficie globale de 1 785 ha,

viennent en appoint à ce même secteur qui bénéficie de l'apport non négligeable de l'élevage à caractère familial et autres (ovin, bovin, caprin, volaille et apiculture). Pour ce qui est des opérations de mise en valeur des terres agricoles, 141 bénéficiaires ont été recensés à Ain el Kerma sur une superficie de 1 345 ha, 197 autres bénéficiaires à Boutlélis sur 615 ha et enfin 15 bénéficiaires à Messerghine sur 92 ha. Les concessions domaniales s'élèvent, quant à elles, à 2 000 ha. Cette enquête a aussi révélé de grandes opportunités de placements de jeunes demandeurs d'emploi dans cette localité. «*Toutefois, le nombre d'offres n'est pas à la hauteur des espérances*», a déploré la même responsable. Selon les statistiques de l'Anem, durant le 1^{er} trimestre de 2016, quelque 83 offres d'emploi ont été enregistrées dans les deux annexes de



PH: D. R.

Boutlélis et Messerghine. Ce nombre pourrait paraître minime, mais un grand travail de prospection et de sensibilisation est à mener en direction de certains agriculteurs, encore réticents à l'idée d'employer en dehors du cadre familial, a expliqué la même source. Selon la même enquête, des contacts ont été entrepris avec le Centre de formation professionnelle (CFPA) de Messerghine, promu en pôle d'excellence, pour faire bénéficier ses apprenants, au nombre de 300, de stages pratiques de 3 à 6 mois dans les différentes exploitations et terres agricoles.

Plusieurs spécialités sont concernées comme l'arboriculture, l'élevage bovin, caprin, l'aviculture, l'apiculture, le contrôle et stockage de produits laitiers et l'irrigation. Au terme de leur cursus de formation dans le CPFA, les stagiaires auront des opportunités d'être placés dans des postes d'emploi afin de redynamiser le secteur et lui donner un nouveau souffle. Abdelhamid Benachiba, directeur régional ouest de l'Anem, a relevé l'impérative de l'ouverture d'une agence Anem, à part entière, dans la région de Boutlélis, au lieu d'une annexe comme c'est le cas

actuellement. «*Boutlélis est une daïra en pleine expansion, sur laquelle nous comptons beaucoup pour la résorption du chômage. Elle dispose des terres et de nombreuses exploitations agricoles, il faut mettre le paquet pour faire valoriser ce secteur, pilier de la nouvelle stratégie du gouvernement*», a-t-il indiqué à l'APS. L'ouverture d'une nouvelle agence s'avère impérative, car les demandeurs d'emploi, aussi bien pour le secteur agricole que dans les autres branches, expriment leurs vœux au niveau de l'agence d'Oran. L'annexe de Boutlélis étant incapable de prendre en charge toutes les demandes en l'absence du système informatisé «*Wassit*», souligne-t-on.

I. N./APS

Boumerdès

Relogement de 21 familles habitant dans des chalets

Vingt-et-une familles résidant dans des chalets au niveau de la ville de Boumerdès ont été relogées jeudi dans des appartements de type public locatif. Les services conjugués de la commune et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de la wilaya ont mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires à cette opération pour évacuer les familles bénéficiaires de la cité des chalets de la banlieue de Boumerdès vers leurs nouveaux appartements sis à la cité des 540 logements «*El Marmala*», avant la destruction immédiate des constructions libérées.

Ces familles occupaient auparavant des chalets qui ont été libérés suite au relogement des sinistrés du séisme du 21 mai 2003. Selon le directeur de l'Opgi, Omar Mouilhi, l'opération de relogement «*sera bientôt suivie par d'autres actions similaires*

devant profiter à 46 familles de Sidi Daoud et plus de 200 autres à Corso». Il a souligné que ces opérations sont inscrites au titre d'un programme global visant la distribution d'au moins 4 200 logements publics locatifs (LPL), à travers la wilaya de Boumerdès, avant la fin 2016. Sur ce total d'unités, plus de 1 800 sont en cours de réception, en vue de leur distribution progressive, a-t-il ajouté, signalant l'attribution déjà de 106 unités à Dellys et de 80 autres à Chaâbat El Ameur. Les autres unités inscrites au titre de ce même programme, au nombre de 2 430, sont en chantier et seront attribuées progressivement après le mois sacré du ramadhan jusqu'à fin 2016. Ces unités à attribuer s'ajouteront à plus de 9 000 LPL distribués à Boumerdès entre les années 2014 et 2015, dans le cadre social et la résorption de l'habitat précaire, a fait savoir le même respon-

sable. La wilaya de Boumerdès a été destinataire d'un programme global de pas moins de 50 000 logements (tous segments confondus) au titre du quinquennat 2010-2014, se répartissant à raison de 21 000 unités pour le logement public locatif (LPL), plus de 8 000 unités promotionnelles aidées (LPA), 8 000 aides à la construction rurale, 8 000 unités location-vente (AADL) et 4 000 logements promotionnels publics (LPP), a-t-on indiqué auprès de la direction du logement. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de Boumerdès sera porté à 184 500 unités, contre 100 000 unités en 1999 et 139 000 en 2009, induisant, ainsi, une réduction du taux d'occupation par logement (TOL) à 5,20 personnes par logement, à l'avenir, selon les prévisions de la même direction.

Ali O./Agences

Tissemsilt

Augmentation de la production d'eau potable en été

La production d'eau potable atteindra à Tissemsilt, durant la saison estivale, 52 600 mètres cubes/jour, soit une hausse de 5 000 m³, a-t-on appris jeudi du directeur de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Lors d'un point de presse, Ahmed Hadj Meliani a indiqué que l'opération de distribution d'eau potable connaîtra une stabilité cet été et durant le mois de ramadhan dans la plupart des communes de la wilaya, ajoutant que le ratio d'eau distribué 14 heures/jour sera en H24 dans les

communes de Tissemsilt, Boukaid, Lazharia et Bordj Bounaâma. L'eau potable est produite à partir des barrages «*Koudiet Rosfa*» (commune de Beni Chaib), Derder (Ain Defla), Bouzegza (Lardjem) et des forages de Rechaiga (Tiaret).

Pour éviter toute perturbation ou coupure de l'alimentation en eau cette saison, l'unité ADE a élaboré un programme spécial avec l'acquisition d'équipements et de pièces de rechange dont des pompes, et la mobilisation de trois équipes techniques d'in-

tervention. Une action de sensibilisation est prévue avec le concours de la radio régionale de Tissemsilt pour appeler à rationaliser la consommation de l'eau potable. Par ailleurs, M. Meliani a signalé que les dus de l'unité de wilaya de l'ADE aux clients ont atteint, jusqu'à fin mai dernier, plus de 220 millions DA dont 100 millions DA auprès de particuliers et le reste auprès des administrations publiques et des communes. Le nombre de clients déferés devant la justice pour vol d'eau à travers diffé-

rentes communes de la wilaya a atteint plus de 3 000.

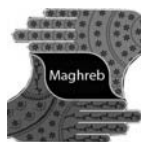
Le même responsable a fait savoir que la durée de réparation des fuites du réseau d'AEP dans la wilaya varie entre un et quatre jours. En marge de ce point de presse, une visite guidée des journalistes a été organisée vers les structures relevant de l'ADE au chef-lieu de wilaya dont le laboratoire d'analyses physiologiques et bactériologiques, l'agence commerciale et le centre d'appel.

L.O./APS

Bouira Mise en service fin août de l'irrigation de 1 200 hectares

LE SECRÉTAIRE général du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement, Belkateb El-Hadj, a souligné jeudi lors d'une visite à Bouira, l'impératif de mettre en service le système d'irrigation des 1 200 hectares de la vallée du Sahel (Est de Bouira) d'ici fin août prochain. Dans la vallée du Sahel, un périmètre de 1 200 hectares devra être irrigué à partir de fin août prochain, a insisté le même responsable, qui inspectait, en compagnie du wali de Bouira, Nacer Maskri, les différents projets du secteur de l'hydraulique dans la wilaya. M. Belkateb a donné des instructions aux responsables concernés pour qu'ils honorent leurs engagements afin de réceptionner ce projet censé booster l'agriculture dans cette région de l'est de la wilaya, notamment avec la réalisation du projet d'interconnexion entre le barrage de Tychy-Haft de Béjaïa à celui de Tiledit à Bouira. «*Nous sommes en train de travailler avec nos collègues de Béjaïa pour réaliser ce projet et irriguer les 1 500 hectares restants de la vallée du Sahel*», a expliqué le wali. Toutefois, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau s'est dit «*satisfait*» de la mise en service, il y a déjà deux mois, du système d'irrigation pour le plateau d'El-Asnam, qui s'étend sur une superficie de 2 400 hectares. En inspectant la nouvelle station de pompage du barrage de Tiledit (100 000 m³), M. Belkateb a mis l'accent sur la nécessité d'optimiser les infrastructures existantes pour alimenter davantage les communes et booster l'irrigation agricole.

R.R.



Annulation de l'accord agricole UE-Maroc

Des parlementaires européens exhortent l'UE à respecter le droit international

■ Des parlementaires européens ont exhorté jeudi l'Union européenne (UE) à respecter le droit international en faisant exécuter le jugement du Tribunal européen rendu en décembre dernier, annulant l'accord controversé de libéralisation réciproque des produits agricoles entre l'Union et le Maroc.

Ph : DR



Par Kamel L.

Dans une question adressée à la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, les eurodéputés Bodil Valero, Igor Soltes, Paloma Lopez Bermejo, Neoklis Sylikiotis, Marisa Matias, Ivo Vajgl, Malin Bjork et Jytte Guteland, se sont interrogés sur les mesures prises par les institutions européennes pour exécuter cette décision de justice. Ces parlementaires européens ont rappelé, à ce titre, que l'exécution d'un jugement du Tribunal européen est «obligatoire» et doit être «applicable immédiatement

après avoir été rendue», conformément aux dispositions de l'article 120 du règlement intérieur de ce tribunal, faisant remarquer que l'article 60 des statuts de la Cour de justice de l'UE stipule que l'introduction d'«un appel ne doit pas avoir un effet suspensif». Ils ont appelé, à ce titre, l'UE à respecter le droit du peuple sahraoui à disposer de ses richesses naturelles. Le 10 décembre dernier, la Cour de justice de l'UE (Cjue) a annulé l'accord agricole entre l'UE et le Maroc en raison de l'application dudit accord au Sahara occidental occupé. Selon le même arrêt, la Cjue estime que le Conseil de l'UE n'a pas vérifié si l'exploita-

tion des ressources naturelles du Sahara occidental sous occupation marocaine se faisait ou non au profit de la population sahraouie. Des chercheurs de renom en droit international ont déclaré à plusieurs reprises que l'UE viole le droit international au Sahara occidental. Un avis partagé par le service juridique du Parlement européen et plusieurs Etats membres. Avant la ratification dudit accord par le Parlement européen en 2012, de nombreux députés avaient soulevé la question de la portée territoriale de l'accord entre l'UE et le Maroc. Ces députés avaient insisté sur le fait que plusieurs Etats, parmi lesquels les Etats-

Unis, ont signé des accords de libre-échange avec le Royaume du Maroc en excluant expressément le Sahara occidental. Certains Etats, comme la Suède et les Pays-Bas, ont été très clairs et énoncé que, selon leur interprétation l'Accord de libre-échange avec le Maroc, celui-ci ne peut s'appliquer au Sahara occidental occupé. Dans une autre question adressée à la chef de la diplomatie européenne, les eurodéputés Bodil Valero, Igor Soltes, Neoklis Sylikiotis, Angela Vallina, Ivo Vajgl, Malin Bjork, Norbert Neuser et Fabio Massimo Castaldo ont appelé l'UE à clarifier sa position concernant la présence marocaine au Sahara occidental après ce jugement du Tribunal européen rendu le 10 décembre dernier. Ils ont rappelé, dans ce contexte, que le tribunal de l'UE ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et que cette juridiction européenne a même souligné que le royaume chérifien ne dispose pas non plus de statut de puissance administrante au Sahara occidental, et par conséquent, «le Maroc est considéré comme force occupante». Les parlementaires européens Bodil Valero, Igor Soltes, Neoklis Sylikiotis, Ivo Vajgl, Malin Bjork, Josu Juaristi Abaunz, Fabio Massimo Castaldo et Judith Sargentini ont interpellé, par ailleurs, Federica Mogherini sur la publication, sur le site web d'une institution européenne, de cartes géogra-

phiques du Maroc incluant les territoires du Sahara occidental, considérant que cet acte est «en contradiction avec la position officielle de l'UE qui ne reconnaît pas la souveraineté du royaume marocain sur ces territoires». Ils ont souligné, à ce titre, que le Maroc ne dispose d'aucun droit sur le Sahara occidental conformément au droit international, rappelant que l'ONU également ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

K. L./APS

Plainte contre un boxeur dénonçant la torture Le Maroc débouté par la justice

LE MAROC a été débouté jeudi par la justice française dans l'affaire du boxeur marocain Zakaria Moumni qui avait porté plainte en France pour torture contre le patron du contre-espionnage marocain. Une affaire, rappelle-t-on, qui avait causé une brouille diplomatique entre Paris et Rabat. Le tribunal correctionnel de Paris, qui a déclaré «irrecevable» la plainte en diffamation du Maroc contre le boxeur Zakaria Moumni, a estimé que le royaume, ne pouvant «être assimilé à un particulier», ne devait poursuivre en diffamation au titre de l'article 32 de la loi du 29 juillet 1881 qui «réprime la diffamation publique commise envers les particuliers». Plusieurs plaintes ont été déposées mettant en cause le patron du contre-espionnage marocain (DGST) Abdellatif Hammouchi. Zakaria Moumni, médaille d'or du championnat mondial amateur de kickboxing en 1999, avait affirmé sur les chaînes de télévision françaises avoir été «enlevé, séquestré et torturé» au Maroc, mettant en cause Abdellatif Hammouchi. Le défenseur du boxeur, Patrick Baudoin, s'est félicité de «l'effet boomerang de la plainte du Maroc», soulignant qu'au Maroc «il est de notoriété publique que la torture est pratiquée». Pour sa part, au sortir de l'audience, le boxeur marocain a réaffirmé ses propos contre la torture au Maroc. «J'ai vu Hammouchi dans la salle de torture. Je dis juste ce que j'ai subi dans le centre de torture de Témara, à deux kilomètres de la résidence officielle du roi», a-t-il dit aux journalistes.

R.M.

Libye

Tirs à l'artillerie lourde contre les positions des terroristes de Daech à Syrte

Les forces libyennes régulières bombardent hier à l'artillerie lourde les positions des groupes terroristes autoproclamés «Etat islamique» (EI) dans Syrte (centre-nord) au lendemain de leur entrée dans cette ville, selon des sources militaires.

«Les tirs à l'artillerie lourde ciblent les positions de Daech dans les environs du centre de conférence Ouagadougou», ont annoncé les forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA) soutenu par la communauté internationale sur une page Facebook dédiée à l'offensive anti-jihadistes et sur Twitter.

L'EI a installé son centre de commandement et de contrôle dans le complexe de Ouagadougou au centre de Syrte, ville située à 450 km à l'est de la capitale Tripoli et aux mains des terroristes depuis juin 2015. La veille, les troupes pro-GNA ont réussi à pénétrer à Syrte après avoir pris le contrôle de ses entrées à l'est et à l'ouest et le blocage par la marine des accès maritimes, à la faveur de l'opération «Libération de Syrte» lancée le 12 mai. L'offensive pour chasser l'EI d'une bande littorale d'environ 200 kilomètres de long, dont la cité de Syrte, est

menée par des forces terrestres, aériennes et maritimes. La perte de Syrte représenterait un énorme revers pour l'EI car la ville est sa principale base en Libye, où elle a profité du chaos politique et sécuritaire pour s'y implanter.

Avant d'entrer dans Syrte, les troupes avaient repris Abou Grein (130 kilomètres à l'ouest de Syrte), puis l'importante base aérienne d'al-Gordabia, la centrale thermique de Syrte, trois casernes et Harawa, l'une des trois plus importantes localités de

la région, à 70 kilomètres à l'est de Syrte. Les forces du GNA sont essentiellement composées de milices de l'ouest du pays principalement celle de Misrata (150 kilomètres à l'ouest de Syrte) qui ont rallié le gouvernement d'union dirigé par le Premier ministre désigné Fayez al-Sarraj et installé à Tripoli depuis le 30 mars. Elles sont aussi soutenues par les gardes des installations pétrolières ainsi que par des unités de l'armée divisée.

Anis F./Agences

Reprise des liaisons aériennes entre la Libye et Tunis

LES LIAISONS aériennes entre la Libye et l'aéroport de Tunis-Carthage ont repris jeudi après une interruption de plus de six mois pour des raisons de sécurité, a annoncé l'Office tunisien de l'aviation civile et des aéroports (Oaca). Les vols libyens «ont repris (...), le premier vol (a atterri) aujourd'hui (jeudi) à Tunis-Carthage», a indiqué Sami Thabet, le directeur de la communication de l'Oaca. Cette reprise ne concerne cependant pas la compagnie aérienne nationale Tunisair qui n'assure plus de vols vers la Libye. Le gouvernement tunisien avait annoncé en décembre qu'il fermait le principal aéroport du pays aux avions libyens dans le cadre d'un renforcement des mesures de sécurité, dix jours après un attentat suicide en plein Tunis où 12 gardes présidentiels ont été tués. Depuis, les liaisons avec la Libye s'effectuaient à partir des villes de Monastir et Sfax.

A.F.



Turquie

Un groupe kurde proche du PKK revendique l'attentat d'Istanbul

■ Un groupe radical proche des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), les Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), a revendiqué hier l'attentat commis mardi à Istanbul.

Par Ali O.

Cet attentat à la voiture piégée avait fait 11 morts dont six policiers dans une zone touristique d'Istanbul, mettant en garde les touristes. «Le 7 juin au matin, nous avons perpétré une attaque contre la police anti-émeutes (...) pour venger la guerre sale menée dans le Kurdistan par les forces turques dans le sud-est kurde», a précisé ce groupe dans une déclaration publiée sur son site internet. «Nous tenons à avertir les touristes étrangers en Turquie et qui veulent s'y rendre : les étrangers ne sont pas notre cible mais la Turquie n'est plus un pays sûr pour eux», souligne l'organisation. Les TAK sont issus, il y a une dizaine d'années d'une scission, au sein du mouvement rebelle kurde, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), fondé par Abdullah Öcalan qui purge depuis 1999 une peine de prison à vie en Turquie. Le groupe a accusé le parti islam-conservateur de la justice et du développement du président



Recep Tayyip Erdogan, qui dirige la Turquie depuis 2002, d'être «responsable des pertes civiles» pour avoir «imposé une guerre brutale au peuple kurde», en riposte à l'offensive des forces de sécurité turques dans le sud-est du pays contre les rebelles kurdes. Une deuxième attaque à la voiture piégée survenue cette

semaine, mercredi, contre le siège de la police à Midyat, petite ville du sud-est anatolien, proche de la frontière syrienne, qui a elle coûté la vie à six personnes, dont 3 policiers, a été revendiqué jeudi par le PKK. Le Premier ministre Binali Yildirim a quant à lui écarté tout dialogue

avec le PKK après ces deux attentats en Turquie, déjà cible cette année d'une série d'attaques liées aux jihadistes ou à la reprise du conflit kurde qui ont, au total, fait des dizaines de morts et fortement affaibli le tourisme, secteur clé de l'économie. «Ces derniers jours, des informa-

tions nous sont parvenues de l'organisation terroriste (PKK, ndlr), de manière directe ou indirecte, disant : «Nous pouvons négocier, nous pouvons déposer les armes, parlons», a déclaré M. Yildirim mercredi soir à Ankara. «Les amis, il n'y a rien à discuter», a-t-il ajouté, cité par l'agence de presse Anatolie. M. Yildirim, désigné à la tête du gouvernement le mois dernier après le départ d'Ahmet Davutoglu, favorable à la reprise du dialogue avec les indépendantistes kurdes, a épousé la ligne dure du président Erdogan. M. Erdogan a pour sa part prévenu cette semaine que la lutte contre les rebelles kurdes se poursuivait «jusqu'à l'apocalypse» dans un discours après l'attentat à la voiture piégée à Istanbul. Le sud-est de la Turquie vit au rythme des combats quotidiens entre forces de sécurité, turques et rebelles depuis la reprise l'été dernier des hostilités qui a sonné le glas deux ans de pourparlers de paix entre Ankara et le PKK en vue de mettre un terme à une rébellion qui a fait 40 000 morts depuis 1984. A. O.



Points chauds

Soutiens

Par Fouzia Mahmoudi

Ça y est, à partir de cette semaine le président américain Barack Obama soutient officiellement la candidate démocrate à l'élection présidentielle de novembre prochain, Hillary Clinton. Un soutien naturel et évident qui aujourd'hui revêt en plus un caractère solennel. Un soutien dont a surtout besoin la candidate démocrate alors que les sondages montrent un écart de plus en plus réduit entre elle et son adversaire républicain, Donald Trump. En effet, le président démocrate a annoncé jeudi 9 juin son intention de soutenir son ancienne secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Cette dernière avait obtenu assez de délégués, deux jours plus tôt, pour être certaine d'obtenir l'investiture de son parti lors de la convention prévue à Philadelphie, en juillet. La vidéo du soutien du président a été diffusée quelques instants après la visite à la Maison-Blanche du rival de Clinton dans la course à l'investiture démocrate, le sénateur indépendant du Vermont, Bernie Sanders. «Je ne pense pas qu'il y a jamais eu de personne plus qualifiée pour exercer cette fonction. Elle a le courage, la compassion et le cœur pour faire avancer les choses», assure le président dans cette vidéo. «Je suis à ses côtés, je suis enthousiaste, j'ai hâte de m'y mettre et de faire campagne pour Hillary», ajoute Obama. Le président ne manque pas dans son message de rendre hommage à «la campagne incroyable» de Sanders. «Embrasser [le] message» de ce dernier «va nous aider à gagner en novembre ; plus important, cela va rendre le Parti démocrate plus fort et l'Amérique plus forte», ajoute Obama, avant d'appeler au rassemblement des démocrates. Le vice-président Joe Biden, puis la sénatrice du Massachusetts Elizabeth Warren, figure de la gauche, ont aussitôt suivi son exemple, annonçant à leur tour leur soutien officiel. Trump a réagi au soutien apporté par le président en assurant sur son compte Twitter qu'il revient à lui accorder par procuration un troisième mandat. Le candidat «socialiste» de cette élection primaire, Bernie Sanders, irrémédiablement distancé par Hillary Clinton, a tenu, jeudi soir à Washington, un dernier meeting de campagne. Il a fait savoir, après une rencontre avec le président Obama à la Maison-Blanche, qu'il était «impatience de la rencontrer prochainement pour voir comment nous pouvons travailler ensemble pour vaincre Donald Trump et créer un gouvernement qui nous représente tous». Un message pour Clinton qui est priée par de nombreux mouvements internes au Parti démocrate de tendre la main à l'aile de gauche de son camp dont Sanders était le représentant en incluant certains volets du programme de ce dernier. Reste à savoir si la candidate acceptera un tel compromis et surtout si cela poussera les électeurs à se déplacer le jour de l'élection pour voter en sa faveur alors que son adversaire semble, lui, trouver chaque jour de nouveaux partisans.

F. M.

Somalie

Les shebab attaquent un camp de l'armée éthiopienne

Les insurgés islamistes shebab ont mené une nouvelle attaque d'envergure jeudi dans le centre de la Somalie contre une base éthiopienne de la mission de l'Union africaine (Amisom). Les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont revendiqué l'assaut contre la base d'Halgan, dans la région de Hiran, et affirmé avoir tué 60 soldats éthiopiens. Addis-Abeba, pour sa part, a assuré que 101 jihadistes étaient morts dans cette attaque, alors que le gouvernement somalien a lui avancé le chiffre de 240 shebab tués, ainsi que 9 soldats de l'Amisom.

«Les combattants moudjahidines ont pénétré dans la base et ont massacré de nombreux Éthiopiens», ont indiqué les shebab via un communiqué publié sur leur compte de messagerie «Telegram».

Ils ont affirmé avoir tué «60 soldats» éthiopiens, tout en reconnaissant que 16 de leurs hommes avaient péri.

Mais ce bilan a été vivement contesté par les autorités éthiopiennes.

«Il y a eu une tentative par les shebab d'attaquer nos forces dans le centre de la Somalie, mais cette attaque a mal commencé et nos forces ont tué 101 militants et détruit de l'armement lourd», a déclaré à l'AFP le porte-parole du gouvernement éthiopien Getachew Reda.

«Nous sommes encore en train de recenser le nombre de personnes touchées de notre côté, mais leur affirmation selon laquelle ils ont tué 43 soldats

éthiopiens (le premier bilan fourni par les shebab avant de parler de 60 morts, ndlr) est un mensonge absolu. C'est le fruit de leur imagination», a-t-il ajouté. Le ministre somalien de la Sécurité, Abdirisak Omar Mohamed, a pour sa part parlé sur la radio d'Etat Muqdisho de 240 shebab tués «sur la base attaquée et dans ses environs». «Il n'y a aucune victime du côté de l'armée somalienne, mais neuf soldats de l'Amisom sont morts et six autres ont été blessés, et cela est dû à la première explosion», a-t-il ajouté.

Les bilans de ce type d'attaque sont impossibles à vérifier de manière indépendante. Les shebab ont coutume d'exagérer les bilans de leurs opérations et l'Amisom ne communique en général pas le nombre précis de victimes dans ses rangs.

Celle-ci a cependant confirmé que l'attaque avait eu lieu, soutenant qu'elle avait été repoussée par l'armée éthiopienne, avec l'aide de l'armée somalienne.

La version de l'Amisom a été confirmée par les autorités locales. «Des éléments violents ont tenté de pénétrer dans la base de l'armée somalienne et de l'Amisom, mais ils ont été repoussés et leurs corps sont partout», a déclaré Guhad Abdi Warsame, un haut responsable local.

Des témoins ont affirmé que l'attaque avait commencé quand un shebab s'est fait exploser au volant d'une voiture piégée en vue de démolir l'entrée de la base. «Il y a eu une énorme

explosion et des échanges de tirs soutenus ont ensuite débuté», a déclaré Osman Adan, qui habite à proximité du camp. Les shebab ont mené plusieurs attaques d'ampleur contre des bases de l'Amisom lors de l'année écoulée en utilisant ce modus operandi. En janvier à El-Adde (sud de la Somalie), ils ont revendiqué la mort de plus de 100 soldats kényans, des informations invérifiables mais jugées crédibles par plusieurs sources sécuritaires à Nairobi.

Avant cela, les islamistes avaient attaqué fin juin 2015 une base burundaise à Lego, puis un camp ougandais à Janale, dans le sud de la Somalie. L'attaque de jeudi est la première menée sur une base de l'armée éthiopienne, réputée pour son efficacité. Quelque 22 000 soldats africains sont actuellement déployés en Somalie dans le cadre de la mission de l'UA. Ils soutiennent le fragile gouvernement somalien contre les shebab, qui ont juré sa perte.

Confrontés à la puissance de feu supérieure de l'Amisom, déployée en 2007, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011. Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales d'où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides, souvent jusque dans la capitale. Ces derniers mois, ils ont revendiqué des opérations spectaculaires, tant à Mogadiscio que contre des bases de l'Amisom.

A. S.



Maître de la musique populaire

Un récital en hommage à Amar Ezzahi

■ Ce concert, premier d'une série d'hommages à des figures de la musique algérienne, a été l'occasion pour le public de redécouvrir les chansonnettes qui ont fait le succès du maître – âgé de 71 ans aujourd'hui – au début de sa carrière dans les années 1960.

Par Adéla S./APS

Les chanteurs de chaâbi Aziouz Raïs, Mohamed Chetouane et Nasreddine Galiz ont donné, jeudi soir à Alger, un récital en hommage à un des maîtres de la musique populaire, Amar Ezzahi.

Organisé à la salle El-Mouggag par l'Office national de la culture et de l'information (Onci), ce concert, premier d'une série d'hommages à des figures de la musique algérienne, a été l'occasion pour le public de redécouvrir les chansonnettes qui ont fait le succès du maître – âgé de 71 ans aujourd'hui – au début de sa carrière dans les années 1960.

Devant une soixantaine de spectateurs, entre familles et amateurs de chaâbi, les interprètes ont revisité des titres comme «Sali Trach Kelbi», «Ach âadebni», «El Ghorfa El âlia» ou

encore «Dik Echamâa», des textes écrits en majorité par le grand auteur-compositeur Mahboub Bati (1919-2000).

Accompagnés par un orchestre dirigé par Rabah Slim, Aziouz Raïs et Mohamed Chetouane ont également interprété des Ksid (poèmes) du melhoun maghrébin, un répertoire auquel Amar Ezzahi a consacré la plus grande partie de sa carrière.

L'hommage à l'artiste était également perceptible dans l'interprétation des deux chanteurs de génération différente, à travers le mélange de sobriété sur scène et d'émotion dans la voix chez Chetouane, et par la virtuosité du jeu au mandole chez Raïs.

Ce dernier, plus jeune qu'Ezzahi d'une dizaine d'années, a d'ailleurs précédé son tour de chant par un hommage appuyé au «grand frère» et à



Ph. DK

l'«ami», en citant un célèbre vers du melhoun sur l'importance dans l'art populaire d'être reconnaissant aux «maîtres» du genre.

Nasreddine Galiz a pour sa part privilégié le divertissement en cette soirée de ramadhan en interprétant ses propres chan-

sons.

Organisés tous les soirs jusqu'au 29 juin, les concerts de l'Onci rendront hommage à dix-huit illustres artistes algériens dont El Hadj M'hamed El Anka, Sadek Béjaoui, Cheikha Titma, Chérifa ou encore Sid-Ahmed Serri.

A. S./APS

Musique

Amazigh Kateb présente à Alger «Argel de La Havana»

Un nouveau projet musical intitulé «Argel de La Havana» (Alger de La Havane), un brassage entre le châabi et le diwan algérien et des musiques traditionnelles cubaine à forte résonance africaine, a été présenté, jeudi soir, pour la première fois à Alger par Amazigh Kateb.

Lors de ce spectacle, organisé par le promoteur privé «Well Sound», Amazigh Kateb a présenté la nouvelle formation musicale travaillant sur ce projet, devant un public d'un millier de spectateurs, constituée de musiciens du groupe «Gnawa Diffusion» et de percussionnistes cubains.

Sur scène, les similitudes entre le diwan et certaines musiques cubaines comme le «Kongo» et le «Palo», des musiques de cérémonies sacrées que partage le continent africain avec quelques pays d'Amérique, a produit une réelle harmonie entre ces styles que la sacralité rassemble malgré l'éloignement géographique.

Maîtrisant à la perfection des rythmes africains, introduits dans les Caraïbes par la traite humaine, les maîtres tambours cubains ont trouvé un équilibre pour associer le son du gumbri et parfois même celui de la mandole à des chants mystiques dont certains ont été réécrits en arabe dialectal par Amazigh Kateb. De la même manière, les percussions cubaines ont amplifié celles de quelques morceaux diwan où Amazigh Kateb s'était également essayé à chanter en Yoruba, langue parlée par une ethnie du même nom au Nigéria et au Bénin, comme dans les cérémonies cubaines du «Orisha».

Très influencé par les sonorités africaines, Nadjib Ben Bella alias «Dj Boulaone», qui collabore avec «Gnawa Diffusion», a également présenté son nouveau projet «Afrique 3D» inspiré des musiques populaires des principales villes traversées par le fleuve Congo.

Ce projet, qui est actuellement en tournée dans différents pays, est le fruit d'une rési-

dence d'artistes algériens et cubains qui s'était tenue en juin 2015, à l'initiative du photographe Karim Abdesselam, nommée «Tropique du Cancer» et qui avait regroupé plusieurs photographes, plasticiens, musiciens et vidéastes pour explorer les similitudes sociales et culturelles entre les deux pays. Cette résidence de création a déjà donné naissance à une exposition de photographies d'art organisée en mai dernier au musée national du Bardo à Alger.

Ayant élaboré un style baptisé «Kongo Gnawa», Amazigh Kateb a expliqué que cette aventure consistait essentiellement à «se chercher si même dans la culture de l'autre», cet autre Cubain qui a affronté des moments très difficiles «en se raccrochant à sa culture et son identité».

Le projet «Argel de La Havana» devrait être sanctionné par l'enregistrement d'un album livre en 2017, indique le chanteur.

Kamel L.

Théâtre à Souk-Ahras

Programmation de plus de 50 spectacles

Un programme de plus de 52 spectacles proposant au public des soirées théâtrales et de monologues a été élaboré par la direction du théâtre régional de Souk-Ahras (Trsa) pour animer les soirées du ramadhan et d'été, a-t-on appris jeudi du directeur de cette structure culturelle, Azzedine Djabali.

Le programme, dont l'animation sera assurée par de nombreuses coopératives et associations culturelles venues de Constantine, Guelma, Skikda, Oum El-Bouaghi, Sétif, Oran, Biskra, Tébessa et Mostaganem, sera tenu à la cinémathèque et à l'établissement pour enfance assistée, étant donné qu'actuellement le Trsa est en cours de réhabilitation et de

restauration, a indiqué le même responsable.

Cette manifestation verra également la participation des troupes du Trsa et du théâtre d'El-Bahdja d'Alger, ce qui donnera un surcroît d'animation et de revitalisation culturelle à la ville.

Le public de l'antique Thagaste sera au rendez-vous avec la pièce «Ma Wara El-Bab» (Ce qu'il y a derrière la porte) de la coopérative culturelle Bouras Eddahra de Rélizane, et la représentation «Kol Wahad Ou Zahro» (A chacun sa chance), de l'association Walaa de Tébessa, outre le spectacle «Djoha Oua Zawjataho» (Djoha et son épouse) de l'association Rajaa des arts de Batna, ainsi que «l'Az» produite par

le Trsa. D'autre part, ce programme visant, a-t-il souligné, la promotion du 4^e art, sera également ponctué «bientôt» par la tenue des journées de Khemissa du théâtre loufoque qui comprendra des représentations théâtrales avec la participation d'une pléiade de comédiens.

Les journées de théâtre loufoque, initiées par le Trsa, en coordination avec la direction locale de la culture, la maison de la culture «Tahar-Ouettar» et l'Office national de la gestion et de l'exploitation des biens culturels protégés visent à revaloriser le site archéologique de Khemissa et de créer l'animation durant les soirées de ramadhan.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)
Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Samedi 11 juin à partir de 22h30

Pensée à Cheikh Hasnaoui
Ali Meziane
Taous
Hasnaoui Amechtouh

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan

Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30 :

Jeudi 16/06 : Hamdi Benani
Vendredi 17/06 : Hamidou
Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet
Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

Salle Ahmed-Bey de Constantine

Les représentations débute-ront à 22h30 :

Le 11 juin
Zakia Kara Torik
Soriya Zebiri
Orchestre Féminin de Malouf

Ligue 1/Transfert

Le portier du DRB Tadjenanet, Kheiri, s'engage avec l'ES Sétif

■ Le gardien de but du DRB Tadjenanet, Bakri Kheiri, s'est engagé avec l'ES Sétif pour un contrat de deux ans, indique jeudi le club de Ligue 1 algérienne de football sur sa page Facebook officielle.

Par Ali S.

Kheiri a déjà rejoint sa nouvelle formation, en stage bloqué à l'école de préparation olympique Al-Baz (Sétif), en prévision de sa première sortie dans la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique face aux Sud-Africains de Mamelodi

Sundowns, le 18 juin au stade du 8-Mai 1945 à Sétif. Le désormais ex-portier du DRBT était titulaire à part entière dans cette formation, révélation de l'exercice passé, avant de perdre ce statut au cours de la deuxième partie de la saison. Il remplacera à l'ESS le gardien N.2 de l'équipe, Abderraouf Belhani, blessé lors du dernier match du champion-

nat, le 27 mai dernier, indisponible pour au moins 4 mois. L'ESS jouera dans le groupe B lors de la phase de poules, un groupe composé également des Egyptiens du Zamalek et des

Nigériens d'Enyimba. Le club a déjà recruté deux joueurs : le milieu de terrain de l'USM Harrach, Hamza Ait Ouameur, et l'attaquant du RC Arbaâ, Islam Bakir, alors que le contrat du gar-

dien de but de l'Amel Boussaâda, Lyes Meziane, a été résilié quelques jours après sa signature à la demande du portier.

H. E.

Pressenti au CR Belouizdad

Doukha en route vers le NA Hussein Dey

LE GARDIEN de but international, Azzedine Doukha, pressenti au CR Belouizdad, est plutôt sur le point d'opter pour le NA Hussein Dey après avoir trouvé un accord avec le président Mahfoud Ould Zmirli, apprend-on jeudi auprès de ce club de Ligue 1 algérienne de football. La signature du contrat de Doukha, qui a porté les couleurs de la JS Kabylie (Ligue 1) lors des deux précédents exercices, devrait se faire dans les prochaines heures, ajoute la même source. Le président du CRB (Ligue 1), Réda Malek, a déclaré mercredi soir en conférence de presse qu'un différend financier a reporté la signature de Doukha au sein de son club qui vient d'enregistrer le départ de l'autre portier international, Malik Asselah, vers la JSK. Le NAHD, finaliste malheureux de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, vient d'engager Gaya Merbah, le gardien de but du RC Arbaâ, club relégué en Ligue 2 en fin de saison.

R. S.

CAN-2016 de handball (U-21) Préparation : deux stages au menu des Verts à Sétif

LA SÉLECTION algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) effectuera un stage de préparation à l'Ecole olympique de Sétif du 15 au 30 juin en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 de la catégorie, prévue en septembre prochain au Mali, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le deuxième regroupement des U-21 se déroulera du 20 août au 5 septembre, toujours à Sétif, précise la FAHB. En vue de cette phase préparatoire, le staff technique, composé de Gherbi Rabah et Bouchekriouh Salah, a retenu 21 joueurs. Effectif retenu : Ghedbane Khelifa, Boudaoui Hichem, Chahbour Nabil, Hamad Merouane, Damir Riadh (GS Pétroliers), Torchi Mohamed, Kara Mounir (CB Mila), Naim Zohir, Chebli Djaber (JSE Skikda), Hellaal Nour Eddine (NRB Djemila), Meklout Rafik, Benmessaoud Yacine (MAJD Blida), Houia Aymen (CRB Ngaous), Hadj Sadok Tahar Yassine, Abdi Ayoub, Belkaid Othmane (CRB Baraki), Kori Mokhtar (MC Saïda), Fredj Hadj Abderrahmane (O El Oued), Segueni Abderraouf (CR Bordj Bou Arréridj), Hadj Sadok Mustapha, Guermache Aymenn (HBC Ain Defla).

R. S.

JO-2016/ Haltérophilie

La sélection algérienne en stage à Antalya

LA SÉLECTION algérienne seniors d'haltérophilie messieurs et dames effectue un «long stage» de préparation à Antalya (Turquie) en prévision des prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques 2016 (5-21 août) à Rio de Janeiro, a appris jeudi l'APS auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). «Notre équipe nationale composée de Walid Bidani (+105 kg), Aymen Touairi (94 kg) et Bouchra Fatima-Zohra Hireche (75 kg), s'est envolée dans la nuit de mercredi à jeudi pour Antalya pour un stage de 43 jours», a indiqué le directeur technique national, Yahia Zaidi. «Une autre athlète, Ikram Cherrara (69 kg), retenue elle par les épreuves du baccalauréat, rejoindra le reste du groupe

juste après la fin des examens pour travailler ensemble jusqu'au 22 juillet prochain durant ce principal stage précompétitif», a-t-il précisé. Bidani et Hireche défendront les chances algériennes lors des JO-2016 au Brésil. «En plus des joutes olympiques, Hireche, qui n'a que 16 ans, prépare aussi les championnats du Monde des cadettes qui auront lieu en octobre 2016. Pour Touairi (17 ans) on le prépare aux JO-2020», a souligné Zaidi. La sélection algérienne s'est illustrée durant le championnat d'Afrique d'haltérophilie (seniors), qualificatif aux JO-2016, en remportant 24 médailles (7 or, 11 argent et 6 bronze) et empochant deux billets pour Rio.

R. T.



Ph. > D. R.

Coupe de la CAF (phase de poules)/MO Béjaïa

Mebarakou et N'Doy suspendus face aux Young Africans

Le MO Béjaïa sera privé de son défenseur central Zidane Mebarakou et de son avant-centre Mouhamed N'doy lors du match face aux Young Africans (Tanzanie), le 19 juin à Béjaïa, dans le cadre de la première journée (Gr. A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Selon le club de Ligue 1 algérienne, les deux joueurs sont suspendus pour cumul de cartons. Ils avaient pris leur deuxième

avertissement chacun lors du match sur le terrain de l'ES Tunis (1-1), le 17 mai passé en huitièmes de finale (bis) retour de cette compétition (0-0 à l'aller). Le club algérien, qui s'apprête à engager Nacer Sendjak comme nouvel entraîneur à la place de Abdelkader Amrani parti à l'ES Sétif, affrontera également dans son groupe le TP Mazembe (RD Congo) et Medeama (Ghana).

R. T.

JO-2016/ Escrime

Série de stages pour Sintès et Khelifaoui (fleuret) à l'étranger

Les deux escrimeurs algériens qualifiés aux Jeux Olympiques 2016 à Rio, Victor Hamid Sintès et Anissa Khelifaoui (fleuret), bénéficient d'une série de stages à l'étranger, a-t-on appris jeudi de la Fédération algérienne de la discipline (FAE). «Sintès se trouve, depuis lundi, en préparation en Corée du Sud, où il restera une semaine, avant de se rendre en France pour un autre stage de dix jours», a déclaré le président de la FAE, Raouf Bernaoui, à l'APS. «Il se déplacera ensuite à Londres, afin de bénéficier d'un regroupement avec la sélection britannique», a fait savoir Bernaoui. Le fleurettiste algérien a pris part récemment à la Coupe du monde à Shanghai (Chine) mais s'est contenté des dernières places. «Ce n'est qu'une

compétition préparatoire», a tenté de justifier le premier responsable de l'instance fédérale. De son côté, Anissa Khelifaoui sera en France à partir du 12 juin pour un stage de dix jours, avant de se rendre en Allemagne où elle sera en regroupement avec la sélection locale pour la même durée. Sintès a arraché sa qualification pour les JO-2016 lors du tournoi zonal qui s'est déroulé à Alger en avril dernier, tandis qu'Anissa Khelifaoui fera le voyage à Rio grâce à son classement mondial.

T. G.

Voile

La sélection «optimist» participera aux Mondiaux-2016

LA SÉLECTION algérienne de voile prendra part aux championnats du monde dans la spécialité «optimist», prévus au Portugal du 25 juin au 4 juillet prochains, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAV) sur sa page Facebook. L'équipe sera formée de cinq jeunes athlètes algériens, dont une fille, selon l'instance qui n'a pas dévoilé les noms des concernés. En vue de cette compétition, l'équipe du petit bateau «optimist» (moins de 15 ans) bénéficiera d'un stage de préparation à l'Ecole des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-plage (Bordj El-Bahri, est d'Alger).

H. A.

Ils ont signé jeudi soir Khatir Ziti et Khiri Berki rejoignent l'ESS

L'ANCIEN défenseur de la JSK, l'international Khatir Ziti, et l'ancien gardien de but du DRB de Tadjenanet, Khiri Berki, ont signé jeudi soir leurs nouveaux contrats avec l'Entente de Sétif (ESS, Ligue 1 algérienne de football) d'une durée de deux ans. La signature a eu lieu lors d'une cérémonie organisée à l'Ecole nationale des sports olympiques d'El Baz (Sétif).

H. A.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Contrôle à Béjaïa

155 infractions liées aux pratiques commerciales et 136 pour la qualité

LA DIRECTION du commerce et des prix de la wilaya de Béjaïa a effectué 524 interventions durant les cinq premiers mois de l'année en cours. Ce qui a donné lieu à 155 infractions liées aux pratiques commerciales. Les inspecteurs de la DCP ont procédé à 15 fermetures administratives pour défaut de registre du commerce et introduit 143 dossiers en justice pour des poursuites judiciaires. Pas moins de 340 tonnes de marchandises ont été saisies à l'issue de ces sorties sur le terrain, avons-nous appris. Le montant des produits saisis est estimé à 953 millions de dinars. S'agissant de la qualité, les services de la DCP ont recensé 558 interventions de défaut de qualité et qui ont donné lieu à 136 infractions, 129 contraventions. Les marchandises saisies sont

estimées à 520 millions de dinars. Les contrôleurs de la DCP ont prononcé 8 cessation d'activité dont une concernant une boulangerie. A noter que la DCP a mobilisé 29 brigades pour lutter contre les pratiques commerciales contraires à la réglementation en vigueur et 26 autres brigades pour la répression des fraudes et le défaut de qualité. Ceci en sus de la campagne de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage des produits alimentaires, notamment le pain. Pour sa part, l'inspection vétérinaire de la wilaya de Béjaïa a mobilisé des brigades pour contrôler les abattoirs, les poissonneries, les camions frigorifiques de transport de viandes, des infrastructures d'élevage, les boucheries, etc.

H.C.

Médéa

Quatre terroristes abattus

QUATRE terroristes ont été abattus mercredi à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une opération toujours en cours, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le 8 juin 2016 à 22h00, quatre terroristes, suite à une embuscade tendue dans la zone de Rouakeche, près de la commune de Baâta, wilaya de Médéa, et récupéré quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et une quantité de munitions. Un abri et une bombe de confection artisanale ont été détruits. L'opération est toujours en cours», précise la même source. «Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières ont saisi, à Béchar, un véhicule tout-terrain chargé de 375,8 kilogrammes de kif traité ainsi qu'une autre quantité à Tlemcen», conclut le MDN.

Un terroriste capturé, opération toujours en cours

Un terroriste a été capturé jeudi à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une opération qui est toujours en cours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé un terroriste, dans l'après-midi du 9 juin 2016, dans la zone de Rouakeche, près de la commune de Baâta, wilaya de Médéa, et a saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une paire de jumelles nocturnes, cinq chargeurs pour munitions et sept téléphones portables. Et ce, en continuité de l'opération menée le 8 juin 2016 dans la même zone ayant permis la neutralisation de quatre terroristes», précise la source.

N. G.

A l'initiative de l'Anep Hommage à Ameyar

C'EST autour de Taous Ameyar, veuve du grand journaliste et homme de culture Kheireddine Ameyar, que se sont retrouvés collègues, amis et proches du défunt ainsi qu'un large panel de la composante intellectuelle d'Alger, pour lui rendre l'hommage que mérite son nom et son envergure dans l'univers médiatique algérien. Lors d'une soirée sereine, irriguée de vive émotion mais aussi de moments de décontraction, la libraire Chaïb Dzair de l'Anep (avenue Pasteur) a vu s'évoquer, par la voix de Taous Ameyar, l'itinéraire flamboyant de l'époux trop tôt parti, mais aussi du compagnon de route dans la sphère de la presse et de la communication, monde qu'elle a rejoint

après avoir quitté son poste de professeur d'université, en lettres précisément. D'autres intervenants, à l'image de ses amis d'enfance Hacène Bendif et Lahcène Moussaoui, ses confrères d'El Moudjahid, Revaf' et Algérie Actualité, Boukhalifa Amazit, Mohamed Balhi, Ameziane Ferhani et Nadjib Stambouli, ont retracé tour à tour, sur fonds de témoignages saupoudrés d'anecdotes souvent croustillantes, le trajet de ce journaliste flamboyant et haut en couleur qu'était et que restera toujours Kheireddine Ameyar. Sa capacité phénoménale d'analyse, son érudition, son amour de la verdure et de l'écologie, son style lumineux et les formules gorgées d'une teneur

assassine mais aussi de tendresse envers ses cibles, ont ainsi été restituées et mis en exergue par ceux qui l'ont connu. Toute une époque, qui d'ailleurs se prolonge de nos jours grâce à ceux qui l'ont côtoyé dans le métier, a été ainsi réinjectée dans le présent, avec ses vecteurs d'exigence dans l'écriture et de sérieux professionnel. Mais cette rigueur, telle que symbolisée par Ameyar dans les rédactions qu'il a hantées et dans son comportement de tous les jours, n'était pas synonyme de rigidité, mais au contraire, faisait la part belle à la fantaisie et l'amour de ce qu'offre la vie de beau, d'attrayant et de réjouissant. Bref, un homme d'exception. Il est à noter que

Euro de foot 2016 en France



Djalou@hotmail.com

En dépit des efforts considérables des employés de Codem

Tizi Ouzou peine à se débarrasser de ses déchets

■ Depuis le début du mois de ramadhan, les employés de l'Epic communal de collecte de déchets ménagers (Codem) de Tizi Ouzou collectent un peu plus d'ordures comparativement aux autres jours de l'année.

Par Slim O.

La moyenne journalière est passée de 120 à 165 tonnes jour, selon les indications fournies par son directeur, Mourad Ferroudj, qui a fait état de la mobilisation de moyens humains et matériels supplémentaires pour y faire face. Parmi les dispositions prises par Codem, toujours selon son premier responsable, la mobilisation de deux camions gros tonnages pour effectuer la collecte au niveau des grands axes de 13h30 à 19h pour permettre aux habitants de passer leurs soirées ramadhanesques dans de meilleures conditions d'hygiène, d'autant plus que nombreux commerçants entassent devant leurs magasins des quantités considérables de déchets engendrés par leurs activités de la nuit. Mourad Ferroudj nous rappelle que deux brigades assurent la collecte des ordures ménagères : celle de la nuit de 00h30 jusqu'à 07 heures



du matin et celle du jour de 08h jusqu'à 14h30 et qui touche en plus de la nouvelle ville et le milieu rural (Bouhinoun, Betrouna, Tala Athmane, Chamllal et autres). Les employés de Codem sont confrontés à la collecte des déchets provenant hors de la commune. Son directeur précise, à ce propos, que des habitants des autres communes

déposent leurs ordures ménagères aux entrées de la ville de Tizi Ouzou où des grands sacs à ordures de plus de 50 kg sont déposés, conséquence de problème de collecte des déchets ménagers auquel sont confrontées la majorité des communes de la wilaya de Tizi Ouzou faute de centres de traitement de ces déchets. Le même responsable souligne, par ailleurs, l'importance que tous les services respectent et exécutent l'arrêté municipal fixant les horaires de dépôt et l'endroit d'ordures ménagères pour que le travail de ses employés se fasse dans les meilleures conditions. Conséquence de ce non-respect de cet arrêté : malgré les efforts déployés par Codem, Tizi Ouzou peine à avoir cette image d'une ville propre débarrassée de ces dépotoirs sauvages et de ces ordures qui s'entassent aussitôt que l'on vient de vider les bacs aux endroits définis.

H. M.



lors de l'hommage, les deux livres, «L'aigle et la plume» recueil de textes de Kheireddine Ameyar et son roman «Maloula» ont été présentés par Taous Ameyar, tout en évoquant leurs enfants Maya et Nadim. Le tout s'est décliné sur une animation

totallement réussie de la part de l'équipe de l'Anep, avec notamment des morceaux de musique préférés du défunt et des spots filmiques évoquant son trajet d'homme éclairé et éclairant.

Nadjib Stambouli